



AUDA-NEPAD

AGENCE DE DEVELOPPEMENT DE L'UNION AFRICAINE

Volume 1
28 Septembre 2020

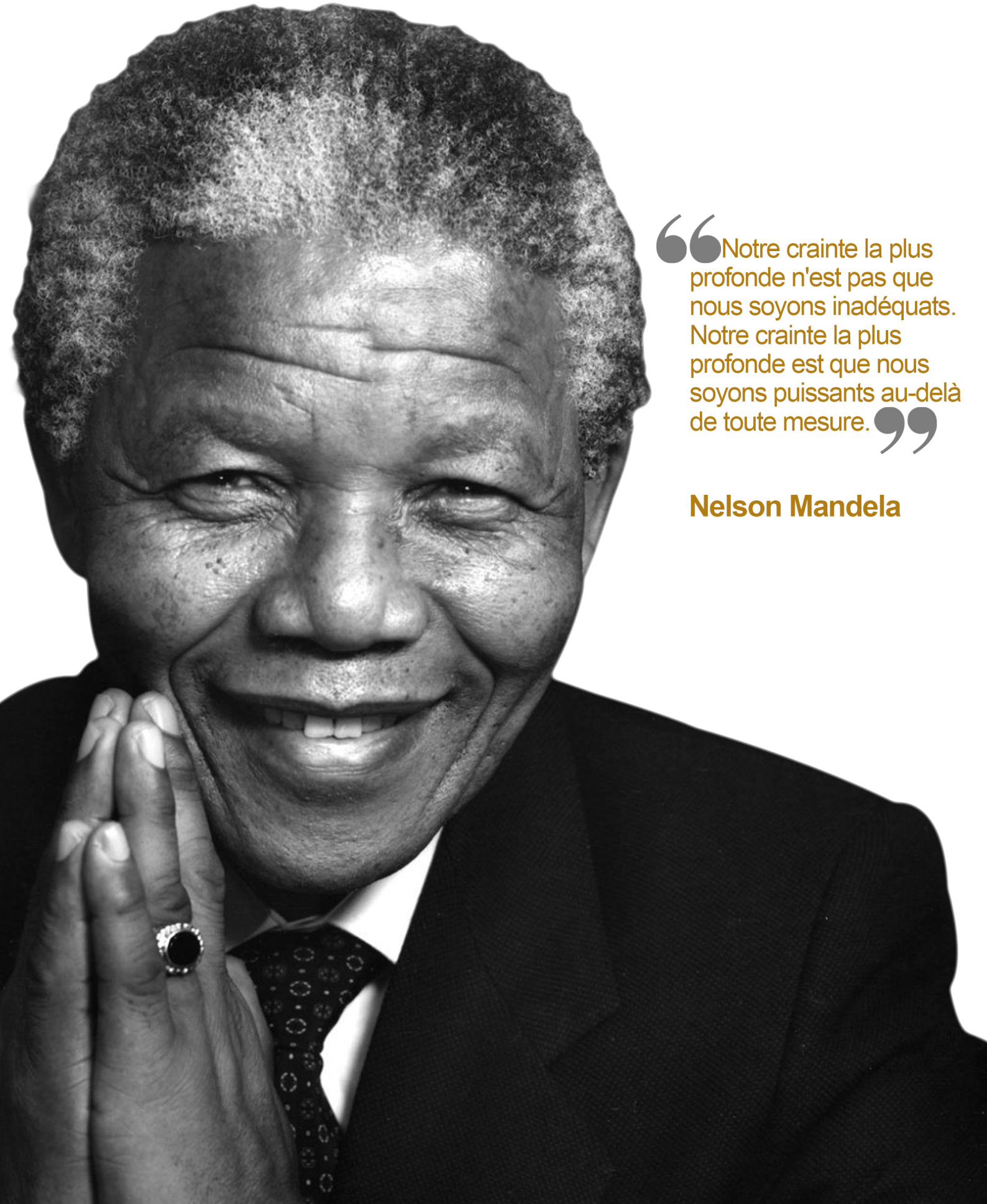
RAPPORT D'ÉTAPE

**L'INTERVENTION COVID-19
DE L'AUDA-NEPAD SUR LE
LIEU DE TRAVAIL APPORTE
UN CHANGEMENT**

**L'AUDA-NEPAD
PARTICIPERA ACTIVEMENT
À LA COMMEMORATION
DU 11ÈME ÉDITION
DE L'ADFNS**

**ASSURER LA SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE SUR LE
CONTINENT**

**LE SECTEUR FINANCIER AFRICAIN
AUX CÔTÉS DE L'AUDA-NEPAD
POUR SOUTENIR LES MICRO, PETITES
ET MOYENNES ENTREPRISES**



“Notre crainte la plus profonde n'est pas que nous soyons inadéquats. Notre crainte la plus profonde est que nous soyons puissants au-delà de toute mesure.”

Nelson Mandela

NOTE DE L'ÉDITEUR

Le Rapport d'étape est une publication temporaire visant à informer les États Membres de l'Union Africaine sur les actions que l'Agence de Développement de l'Union Africaine (AUDA-NEPAD) entreprend dans le cadre de son mandat. Dans le contexte des différentes crises engendrées par la pandémie du COVID-19, cette publication vise à maintenir le lien avec nos interlocuteurs habituels dans les États Membres sur l'état de mise en œuvre des initiatives, projets et programmes continentaux.

En complément des états d'avancement fournis via les canaux habituels, le Rapport d'étape offrira une vue d'ensemble de nos activités structurantes. En ligne avec notre mandat de fournir aux États Membres de l'assistance technique basée sur des données probantes, cette publication diffusera également du contenu informatif à destination des décideurs politiques. Ce contenu couvrira l'ensemble des domaines du développement, champ d'action de l'AUDA-NEPAD, avec un accent particulier sur les questions de santé publique, d'harmonisation réglementaire et de lutte contre les épidémies.

La crise économique mondiale à la pandémie du COVID-19 a des répercussions majeures sur les États Membres de l'Union Africaine, avec la première récession à prévoir en Afrique Subsaharienne depuis 1995. Une enquête réalisée par nos soins au mois de Mai 2020 auprès plus de 500 micro, petites et moyennes entreprises (MPMEs) africaines montre que plus de 75% d'entre elles ont vu leurs revenus baisser de plus de 30%. Seules 5% de ces entreprises ont déclaré avoir reçu suffisamment de soutien financier pour les maintenir en activité. Conformément au plan de mise en œuvre à dix ans 2013-2023 de l'Agenda 2063, l'une des priorités de l'Agence du NEPAD est de soutenir le secteur privé africain. Les effets de la crise, conjugués à notre objectif de protection et de création de l'emploi, nous ont emmené à accélérer la mise en œuvre de l'initiative « *100,000 MPMEs d'ici 2021* » lancée en septembre 2019 et conçue comme la contribution de l'Agence au programme « *1 Million de*



Amine Idriss Adoum
Directeur de la mise en œuvre et de la coordination des programmes AUDA-NEPAD

Jeunes d'ici 2021» du Président de la Commission de l'Union Africaine, S.E Moussa Faki Mahamat.

Les premières activités de « 100,000 MPMEs d'ici 2021 » sont d'ores et déjà mises en œuvre, avec des milliers d'entrepreneurs et entrepreneuses soutenues dans de nombreux États Membres de l'UA. Les prochaines éditions de cette publication seront l'occasion de fournir plus d'information sur l'avancement de cette initiative.

Nous avons bon espoir que l'Afrique surmontera les épreuves imposées par la pandémie du COVID-19. Les interactions auxquelles nous avons été habitués pourront alors reprendre dans une certaine mesure. D'ici là, cet espace est le vôtre. Nous restons disponibles via les canaux d'usage afin de recueillir vos retours et conseils pour améliorer cette publication.

Bonne lecture.



Table des matières

05

Compétences – 100 000 PME

Le groupe Ecobank devient le premier partenaire stratégique à rejoindre l'initiative l'AUDA-NEPAD pour les 100 000 PME.

08

Nutrition

L'AUDA-NEPAD participera activement à la commémoration du 11ème édition de l'ADFNS.

12

Assurer la sécurité alimentaire sur le continent: l'AUDA-NEPAD passe à l'action

Le 23 juillet, l'AUDA-NEPAD a organisé le premier webinar technique pour examiner les lignes directrices pour l'harmonisation des normes et de la législation en matière de sécurité alimentaire.

15

Santé

L'intervention COVID-19 de l'AUDA-NEPAD sur le lieu de travail apporte un changement.

Compétences – 100 000 PMEs



SOUTENIR LES MICRO, PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES AFRICAINES À TRAVERS LA CRISE DE
COVID-19 ET AU-DELÀ. INITIATIVE 100 000 PMES



AUDA - NEPAD
AFRICAN UNION DEVELOPMENT AGENCY

Le groupe Ecobank devient le premier partenaire stratégique à rejoindre l'initiative AUDA-NEPAD pour 100 000 PME

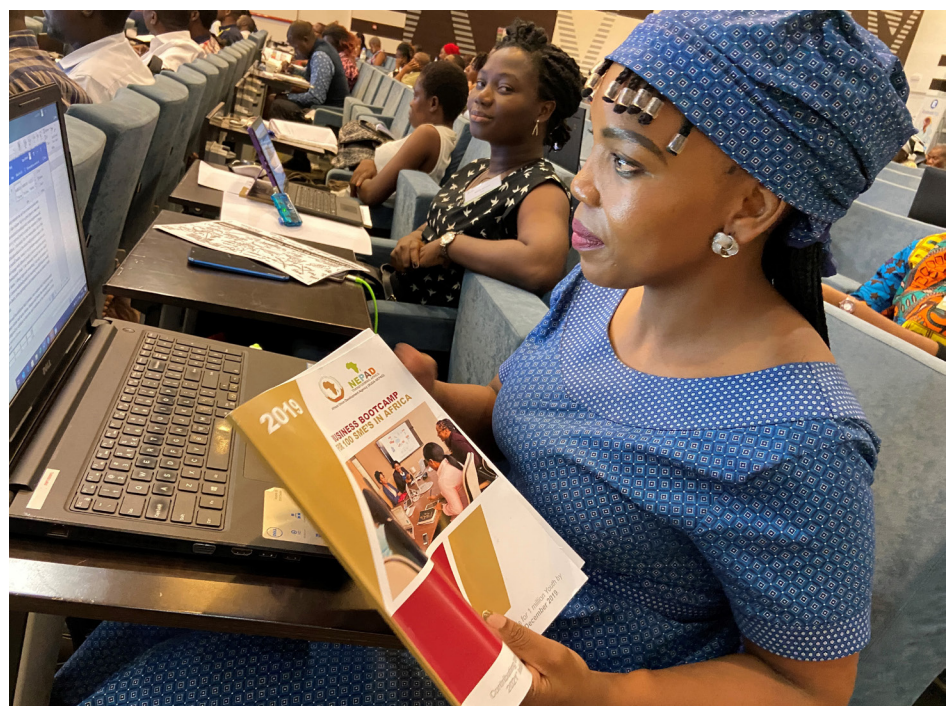
Sur l'ensemble du continent africain, l'AUDA-NEPAD est déterminée à soutenir les MPME dans leur lutte contre la pandémie de la COVID-19. Avec plus de 30 675 675 cas confirmés, dont 954 417 décès enregistrés à l'échelle mondiale (selon le rapport de l'OMS du 20 septembre) enregistrés depuis son apparition fin 2019 en Chine, le coronavirus s'est régulièrement répandu sur le continent, touchant toutes les couches de la société. Avec la récession économique mondiale prévue et un impact sur les petites économies estimé à 7,8 % selon la CNUCED, l'avenir économique du continent africain reste incertain.

Jusqu'à présent, l'impact sur les entreprises est significatif, avec des conséquences de grande envergure allant de la perte d'activité due à la réduction de la capacité opérationnelle, à la baisse de la demande et à la suppression de marchés, avec un impact négatif direct et généralisé sur l'emploi et l'esprit d'entreprise. En outre, un grand nombre de travailleurs, de petites et moyennes entreprises (PME) et d'entrepreneurs indépendants perdent l'accès à leurs sources de revenus.

C'est dans ce cadre que l'AUDA-NEPAD a renforcé et réorienté le programme 100 000 PME pour accélérer la transformation économique de l'Afrique et augmenter la résistance

aux chocs économiques provoqués par la pandémie COVID-19. L'initiative 10, 000 PME vise à renforcer les capacités de 100 000 PME en Afrique par la formation aux compétences entrepreneuriales et commerciales afin d'améliorer leur accès au financement et aux nouveaux marchés tout en établissant des réseaux de soutien et d'incubation pour soutenir leur réussite.

Avec des éléments clés tels que la création d'une Académie africaine des MPME, la facilitation de l'accès des MPME au soutien financier, le lancement d'une place de marché africaine pour les MPME et le lancement d'une plateforme numérique pour les PME, il s'agit d'un autre pas de géant vers la réalisation du rêve d'un écosystème entrepreneurial et commercial beaucoup plus stable sur le continent.



Afin de rendre cela possible, l'AUDA-NEPAD a organisé des engagements de haut niveau avec des dirigeants de diverses institutions financières et parties prenantes, ce qui a permis à de nombreux acteurs de confirmer leur intérêt et au groupe Ecobank de proposer une activité immédiate de soutien aux MPME africaines. Une série de webinaires de formation s'est tenue dans 8 pays (Ghana, Togo, Kenya, Nigeria, Côte d'Ivoire, Niger, Rwanda et Tchad) entre le 21/08/2020 et le 23/09/2020.

Les progrès réalisés jusqu'à présent

Au Ghana, 361 participants ont assisté à la session en direct le 21/08/2020. Le contenu a ensuite été adapté à la radio et, grâce à cela, nous avons enregistré un total estimé à 83,000 auditeurs.

Au Togo, 511 participants ont assisté à la session en direct le 25/08/2020. Tout comme au Ghana, le contenu a été adapté à la radio et nous avons ainsi enregistré une

audience totale estimée à 6,000 auditeurs.

Au Kenya, 511 participants ont assisté à la session en direct le 02/09/2020. Ce contenu a ensuite été adapté pour la radio et nous avons ainsi enregistré une audience totale estimée à 950,000 auditeurs.

Au Nigeria, 1 093 participants ont assisté à la session en direct le 03/09/2020. La Côte d'Ivoire a enregistré 136 participants le 08/09/2020 et le Niger a enregistré 474 participants en direct le 15/09/2020.

Un rapport complet sur ces séries de webinaires dans le cadre de l'initiative AUDA-NEPAD pour les 100,000 PME sera disponible dans notre prochain numéro.

Nutrition



11ème édition de l'ADFNS

Le 30 octobre 2020, l'AUDA-NEPAD se joindra au Département de l'Economie Rurale et de l'Agriculture (DREA) de la Commission de l'UA et aux partenaires au développement pour commémorer la 11e Journée africaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, sous le thème *“Des systèmes alimentaires résilients vers des régimes alimentaires sains pour les personnes vulnérables en situation d'urgence” : Leçons de la pandémie de la Covid-19*”.

Célébrée chaque année depuis la déclaration de la Journée africaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (ADFNS) en juillet 2010 par les Chefs d'État et de Gouvernements de l'Union Africaine lors de la 15e session ordinaire du sommet de l'UA à Kampala en Ouganda, cette journée a été institutionnalisée par la décision *“Assembly/AU/Dec.327(XV)”*.

Cette décision a été prise à la suite au constat d'une insécurité alimentaire inacceptable persistante, illustrée par la malnutrition chronique sur le continent. Suite à cette décision, l'ADFNS a été lancée à Lilongwe au Malawi le 31 octobre 2010. Les éditions successives de la Journée ont été accueillies par l'Éthiopie, siège de la commission de l'UA, le Niger, la République Démocratique du Congo, l'Ouganda, le Ghana, la Côte d'Ivoire, la Tanzanie et l'Égypte.

L'objectif principal de la commémoration de cette année est de motiver et d'apprécier les avantages sous-jacents et le potentiel que peut créer l'investissement dans des systèmes alimentaires résistants. Cet événement est également l'occasion de créer une dynamique en faveur de la mise en œuvre d'une politique alimentaire et nutritionnelle à l'échelle continentale, régionale et nationale.

Compte tenu du fait que l'objectif principal de l'ADFNS est de servir de plate-forme pour rallier les engagements

politiques, techniques et financiers à tous les niveaux afin de relever les défis contemporains de la mise en œuvre des interventions de sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique, une collaboration de haut niveau est un outil indispensable pour réussir.

A cet égard, l'AUDA-NEPAD sait pouvoir compter sur les 55 États Membres de l'Union Africaine pour collaborer avec les parties prenantes concernées et déployer des efforts conjoints pour célébrer l'ADFNS conformément au thème convenu pour l'événement. En plus des États Membres, les agences nationales et les départements gouvernementaux coordonnant les programmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle, ou la réponse nationale pour mettre fin à la faim en Afrique d'ici 2025, sont appelés à prendre des mesures adéquates pour préparer et commémorer l'ADFNS en accord avec la célébration continentale de la Journée.

Avec les statistiques bouleversantes sur la sous-alimentation, le surpoids, les carences en micronutriments, la commercialisation et la consommation incontrôlées de denrées alimentaires dangereuses et leurs effets néfastes sur la santé, l'état nutritionnel, le bien-être et les économies du continent, il est évident qu'il reste encore beaucoup à faire et que les efforts concertés de toutes les parties prenantes permettront d'affirmer la réalité.

Pour améliorer la situation actuelle, un certain nombre de recommandations politiques - y compris des décisions de haut niveau - ont été actées. Toutefois, il reste des goulots d'étranglement importants qui entravent les efforts visant à inverser la situation, avec des disparités persistantes, ainsi que des défis émergents, notamment les conflits et la variabilité climatique. La commémoration de l'ADFNS offre également une plateforme aux niveaux national, régional et continental pour partager les expériences, les connaissances et faire le point sur les progrès réalisés pour assurer la disponibilité d'une alimentation de qualité pour une meilleure nutrition et santé de tous les Africains.

Nous gardons l'espoir que l'événement de cette année, qui sera commémoré à une période peu commune dans l'histoire de l'humanité - au milieu d'une pandémie sanitaire mondiale - restera dans les annales de l'histoire comme celui qui a suscité des actions clés de la part des États Membres dans leur détermination à mettre fin à l'insécurité alimentaire sur le continent. Nous fournirons plus d'informations sur cet événement dans nos prochaines éditions de ce rapport.



Promouvoir les connaissances traditionnelles et autochtones pour enrichir les régimes et les systèmes alimentaires africains

C'est le thème d'un webinaire prévu en octobre dans le cadre des activités précédant la commémoration de la Journée africaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (ADFNS). Organisé par l'AUDA-NEPAD, ce webinaire réunira les parties prenantes afin qu'elles partagent leurs connaissances sur la manière dont leurs investissements dans les cultures et les espèces animales indigènes ont fait une différence significative, ainsi que sur les défis et les opportunités.

Le 16 avril 2020, les Ministres de l'Agriculture des États Membres de l'UA ont convoqué une réunion extraordinaire en visioconférence et ont approuvé la *“Déclaration sur la sécurité alimentaire et la nutrition pendant la pandémie de la Covid-19”*, au cours de laquelle ils ont exprimé leur crainte que la pandémie *“pose des défis importants à la sécurité sanitaire, alimentaire et nutritionnelle déjà mise à rude épreuve et aux conditions socio-économiques*

générales en Afrique”.

À cet égard, les connaissances des experts et les enseignements tirés doivent être mis à profit pour étudier les mesures pratiques et pragmatiques à prendre pour répondre aux situations d'urgence d'une manière qui ne soit pas mise à profit par la malnutrition grave et aiguë. Il convient de noter que, le cadre du PDDAA pour la sécurité alimentaire en Afrique, qui a été lancé en 2009, met principalement l'accent sur l'insécurité alimentaire chronique et sur les populations qui sont vulnérables et touchées par diverses crises que cette situations a pour conséquence. L'un des 11 principes défendus par ce cadre recommande que les États Membres *“intègrent les leçons tirées des réussites en matière de réduction de la faim et de la malnutrition”*.

Les présentations et les discussions sur ce sous-thème seront donc centrées sur les leçons existantes

qui doivent être reproduites sur le reste du continent en termes de limitation de l'effet des urgences majeures de l'aggravation des taux de sous-nutrition, de surcharge pondérale et d'obésité en Afrique par la construction de systèmes alimentaires résilients qui répondent aux particularités et aux contextes locaux.

Il a été constaté qu'une grande partie de la population africaine, particulièrement dans la région subsaharienne, est soumise à des régimes alimentaires déséquilibrés et généralement pauvres en micronutriments.

Ceci principalement dû à trois facteurs clés : premièrement, les ménages moyens ne peuvent pas toujours se permettre le coût d'un repas équilibré, notamment en raison d'un budget limité. Dans les zones urbaines, la situation est généralement plus critique en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires, principalement due au mauvais réseau routier entre les zones urbaines et rurales, d'où provient la majeure partie des aliments consommés dans les zones urbaines.

Cette situation a pour conséquence une augmentation des prix des produits au moment où ils arrivent sur les marchés urbains. En attendant, la majorité des populations rurales ne peuvent se permettre que ce qui est produit et/ou disponible localement.

Le second facteur est le manque de diversité alimentaire ou la consommation d'une variété d'aliments entre et au sein des différents groupes et espèces alimentaires. Dans la majorité des pays africains, les systèmes de production alimentaire se sont principalement concentrés sur quelques variétés de cultures et espèces animales (principalement des céréales et des cultures de rente). De nombreuses populations vulnérables sont classées dans la catégorie faible ou médiocre du score de diversité alimentaire et des échelles d'accès à l'insécurité alimentaire. Les ménages prennent l'habitude de consommer ce qui est à leur disposition et ne font généralement pas d'efforts pour trouver d'autres cultures vivrières qui pourraient améliorer leur régime alimentaire. Ceci, même lorsque les familles ont un pouvoir d'achat élevé et peuvent se le permettre.

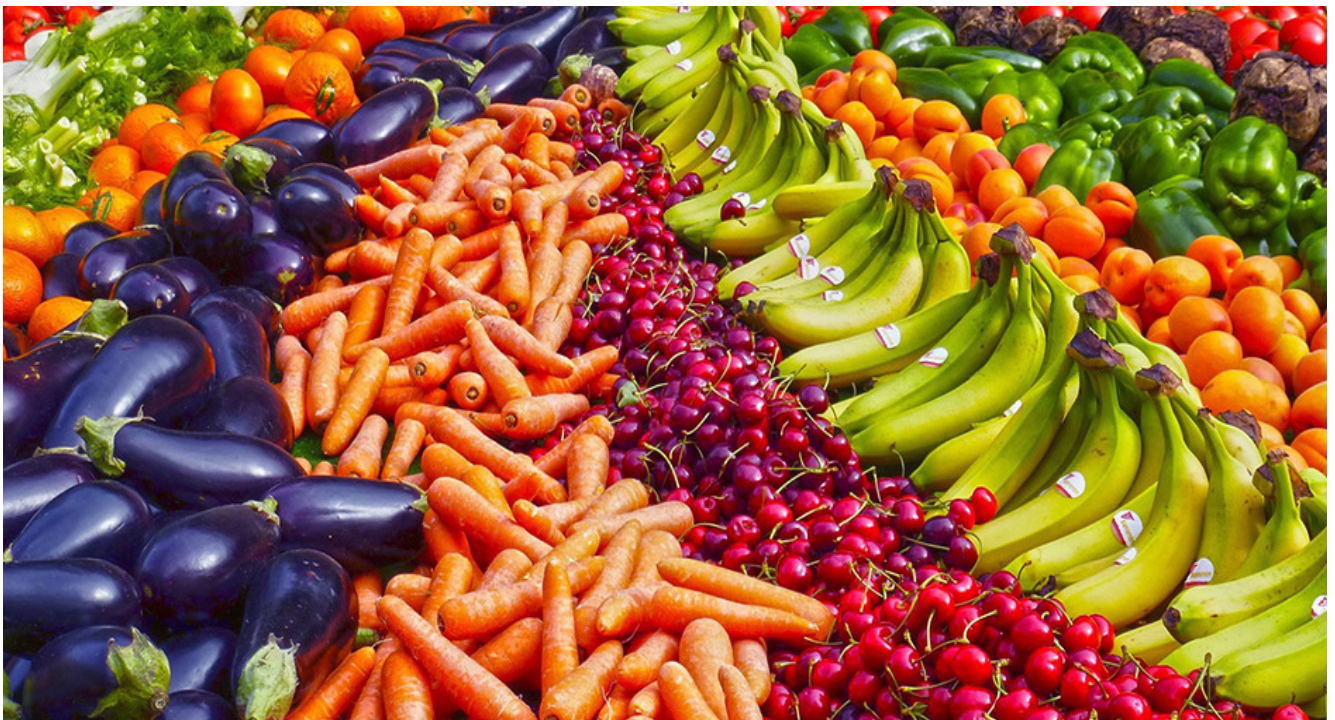


Le troisième facteur est le changement de mode de vie et les influences commerciales. La technologie a sans aucun doute touché tous les segments de la société et influencé les comportements des consommateurs. Les individus ont tendance à consommer ce que les autres consomment sans prendre le temps de découvrir si cela est bénéfique ou non sur le plan nutritionnel.

Il est évident que, pendant longtemps, nos régimes alimentaires indigènes ont été ignorés par inadvertance dans nos politiques agricoles et de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Cette négligence a eu pour conséquence que nos systèmes alimentaires reposent sur des cultures de base très limitées. L'Afrique doit investir dans les

espèces végétales et animales indigènes négligées et sous-utilisées (NUS) si nous voulons réaliser l'ambition de l'UA de mettre fin à la faim d'ici 2025 et de nourrir notre population croissante.

Pour apporter des réponses à ce problème, la CUA et l'AUDA-NEPAD ont, dans le but d'inciter les consommateurs à prendre des décisions plus éclairées, documenté les recommandations des experts en nutrition démontrant que plusieurs espèces végétales et animales africaines indigènes peuvent jouer un rôle vital dans la réduction des carences en micronutriments et que ces cultures doivent être intégrées dans les paniers alimentaires africains. Plus de détails seront fournis dans nos prochains numéros.



Assurer la sécurité alimentaire sur le continent : l'AUDA-NEPAD passe à l'action

Le 23 juillet, l'AUDA-NEPAD a organisé le premier webinaire technique pour examiner les lignes directrices pour l'harmonisation des normes et de la législation en matière de sécurité alimentaire. Le webinaire a réuni plus de 75 participants des Communautés économiques régionales (CER), des États Membres, de la CUA, de la CUA/PACA, de l'AU-IBAR, de l'ARSO, de l'OMS, du PAM, de la FAO, de l'IFNA/JICA, des Universités et des Institutions de recherche, pour présenter et partager davantage d'informations techniques sur les questions liées à la gestion de la sécurité et de la qualité des aliments. En outre, ces participants ont fait part de leurs commentaires et ont fourni davantage d'informations sur les stratégies et programmes de sécurité alimentaire existants afin d'enrichir les lignes directrices.

Les lignes directrices de l'AUDA-NEPAD pour l'harmonisation des normes et législations en matière de sécurité alimentaire s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de leur programme stratégique sur la nutrition et les systèmes alimentaires (2019- 2025). Ce programme vise à aider les pays à établir des normes, des réglementations et des législations harmonisées et à adopter des cadres de gestion de la sécurité et de la qualité des aliments qui permettent de lutter efficacement contre les risques de sécurité alimentaire qui sévissent sur le continent.

Plus précisément, les lignes directrices définissent : les objectifs et la portée du programme d'harmonisation des normes et réglementations en matière de sécurité alimentaire, les considérations clés pour des résultats d'harmonisation réussis, les approches adoptées pour l'harmonisation des normes et réglementations, les rôles et responsabilités des institutions, les lignes directrices pour la tenue d'une liste ou d'une base de données des normes et réglementations harmonisées et le développement des capacités et la sensibilisation. Avec ces éléments, il ne fait donc aucun doute que la ligne directrice définit un programme cohérent, efficace et durable pour l'harmonisation des normes de sécurité alimentaire sur le continent africain.

Il est important de rappeler ici que la directive vise à faciliter la hiérarchisation et l'intégration des questions de sécurité alimentaire dans les normes, législations et réglementations régionales, sous-régionales et nationales harmonisées pertinentes afin de promouvoir des pratiques commerciales équitables et la protection des consommateurs. Afin de garantir que tous les pays disposent



de systèmes et d'institutions de contrôle de la sécurité sanitaire des aliments solides, de politiques publiques, de normes et de cadres juridiques adéquats et harmonisés, il est apparu nécessaire d'élaborer conjointement avec les États Membres un guide de référence rapide à l'usage des pays et des sous-régions pour les aider à gérer le processus plus efficacement. À une époque où le continent s'efforce de créer une zone de libre-échange continentale, ce guide est un outil indispensable à la réussite des projets connexes.

C'est pourquoi cette ligne directrice a été élaborée par le biais de missions de cadrage dans certaines CER (COMESA, CEEAC, CEDEAO, SADC) et dans les États Membres, d'enquêtes en ligne, d'ateliers sur la sécurité

alimentaire avec les parties prenantes et de l'examen de documents. Tous ces événements ont été organisés, facilités et financés par l'AUDA-NEPAD.

Pour plus de détails, consultez les lignes directrices de l'AUDA-NEPAD pour l'harmonisation des normes et des législations en matière de sécurité alimentaire : rapport du webinaire d'examen technique.

<https://www.nepad.org/event/auda-nepad-food-safety-guidelines-technical-review-webinar>

Santé



L'intervention COVID-19 de l'AUDA-NEPAD sur le lieu de travail apporte un changement

Dans un souci de garantir des espaces de travail sûrs pour les employés, l'AUDA-NEPAD a lancé avec succès une série de douze formations COVID-19 sur les interventions sur le lieu de travail pour tous les secteurs de l'économie. Ces formations se sont déroulées du 18 mai au 10 juillet 2020 et ont rassemblé plus de 2 158 participants de 33 États Membres de l'UA.

Organisées en partenariat avec la Commission de l'Union africaine (CUA), l'Organisation internationale du travail (OIT), la Communauté de Santé de l'Afrique Centrale et Australe (ECSA-HC), le Ministère de la Santé d'Afrique du Sud, l'Institut National de la Santé au travail d'Afrique du Sud (NIOH) et OSH-Africa, les formations se sont concentrées sur les implications et la gestion de la COVID-19 sur le lieu de travail et sur le renforcement de la sécurité et de la santé au travail (OSH).

Les impacts de la COVID-19 sur le lieu de travail vont de

l'augmentation des heures de travail pour les travailleurs de la santé de première ligne, aux défis psychologiques associés aux changements dans la façon dont le travail est effectué, ainsi en passant par l'augmentation des frais médicaux et la perte de salaire. Sur les douze formations proposées, les trois formations les plus populaires se sont révélées être: "Epidémiologie et gestion de la COVID-19 sur le lieu de travail", "Utilisation rationnelle des équipements de protection individuelle (EPI) pendant la COVID-19", et de "Evaluation des risques sanitaires de la COVID-19".

Pour réitérer l'importance de ces sessions de formation, Mme Peneyambeko Alina Munkawa, spécialiste de la sécurité et de la santé au travail de l'OIT, a souligné :

"La pluridisciplinarité dans la gestion de la Santé et sécurité au travail (SST) et la nécessité de renforcer le lien avec la santé publique ont commencé à faire l'objet d'une attention particulière. Les formations représentent une action concrète prise par l'Afrique pour aller vers la résolution des défis et la saisie des opportunités présentées par la pandémie et l'avenir du travail."

Pour sa part, le Dr Muzimkhulu Zungu, spécialiste en



médicaments de santé publique de l'Institut National de la Santé Publique, a remercié l'AUDA- NEPAD et ses partenaires d'avoir veillé à ce que les formations soient adaptées au contexte, pragmatiques, opportunes et surtout, qu'elles contribuent à la diffusion des informations, des outils et des compétences en matière de SST dans le cadre de la COVID-19 en Afrique. Aussi a-t-il déclaré : *« L'économie de la région africaine, deuxième région la plus peuplée du monde avec seulement 3 % du PIB mondial, est confrontée à un avenir sombre face à la pandémie de la COVID-19 ».*

Les lignes directrices COVID-19 en matière de SST ont été élaborées comme matériel de référence pour les États Membres. Elles devraient avoir un impact positif global sur le renforcement de la SST et de la productivité du travail dans les États Membres. Selon les termes de Mme Chimwemwe Chamdimba, responsable principal des politiques de l'AUDA-NEPAD, qui a joué un rôle de premier plan dans la mise en œuvre de la réponse à la COVID-19 sur le lieu de travail,

« La plupart des pays africains manquent de systèmes organisés et d'infrastructures de base pour la santé et la sécurité au travail, certains ont des réponses fragmentées en matière d'orientation politique sur les EPI, l'isolement, la prévention et le contrôle des infections. Les directives COVID-19 sur la SST visent à combler les lacunes en matière de SST en Afrique. Il y a un manque de directives techniques pour la gestion des programmes sur le lieu de travail tels que l'évaluation des risques et la surveillance



médicale, nous avons également constaté des lacunes dans le secteur informel qui sont dues à la négligence et à une mauvaise réglementation en matière de SST, a-t-elle conclu' ».

Il convient de noter qu'il existe un total de six directives COVID-19 sur la SST qui se concentrent sur : les directives COVID-19/OSH sur la gestion des risques, les directives COVID-19/OSH pour l'industrie minière, les directives COVID-19/OSH sur la sécurité et la santé au travail et le bien-être des travailleurs de la santé, les directives COVID-19/OSH pour le secteur de l'éducation, les directives COVID-19/OSH pour le secteur de l'alimentation et de la vente au détail et enfin, les directives COVID-19/ OSH sur la santé professionnelle clinique.

L'objectif de ces lignes directrices est d'aider à combler les lacunes en matière de SST et de renforcer la capacité de réaction des États Membres à la lumière de la pandémie COVID-19.



Réorientation de la capacité industrielle africaine vers les fournitures médicales essentielles



Le 13 avril 2020, l'AUDA-NEPAD a organisé un webinaire COVID-19 sur ce thème : *“La capacité industrielle africaine en matière de fournitures pharmaceutiques et médicales critiques”*.

Le webinaire, organisé avec le soutien de la Fédération des fabricants africains de produits pharmaceutiques, de la BAD, d'Afreximbank et d'autres partenaires concernés, a permis d'évaluer la situation actuelle et d'élaborer une stratégie visant à renforcer les capacités techniques et financières de l'industrie pharmaceutique et manufacturière locale. Ceci, pour leur permettre de fournir les produits médicaux essentiels dont ils ont tant besoin.

L'événement, qui a rassemblé des participants de 32 pays africains, 144 entreprises pharmaceutiques et de fournitures médicales locales, 45 organismes multilatéraux et agences de développement, 25 chercheurs, 24 fonctionnaires, 12 investisseurs et IFD, 15 ONG et organisations de la société civile et des représentants des médias, était le premier d'une série visant à garantir l'accès de l'Afrique aux produits essentiels tout en assurant la viabilité du secteur pharmaceutique et manufacturier africain.

Financement de la fabrication locale de produits pharmaceutiques et de fournitures médicales en Afrique

Le 28 avril 2020, l'Agence a organisé un deuxième webinaire sur ce thème : *“l'accès à un financement”* abordable pour la fabrication locale de produits pharmaceutiques et médicaux en Afrique. L'objectif de ce deuxième événement était d'identifier des stratégies capables d'accroître l'accès aux financements publics et privés des fabricants locaux de produits pharmaceutiques et de fournitures médicales sur le continent. En outre, une attention particulière a été accordée aux critères applicables aux entreprises du secteur privé qui reçoivent des fonds d'investissement des IFD et à leur rôle pour garantir l'accès au capital des petites et moyennes entreprises spécialisées dans les fournitures médicales dans le contexte de la COVID-19. Plus de détails sur ce webinaire et les résultats peuvent être consultés ici

<https://www.nepad.org/publication/28-april-webinar-post-webinar-report>



COVID-19 Digest : Passez à la vitesse supérieure !

“Comment l’AUDA-NEPAD soutient les États membres avec des informations sanitaires au niveau mondial et continental pour freiner la pandémie”.

Pour en savoir plus, consultez notre COVID-19 Digest bimensuel !
<https://www.nepad.org/publication/auda-nepad-covid-19-digest>



Pour des clarifications, un soutien technique ou un renforcement spécifique des capacités dans l'un des domaines évoqués dans cette publication, les fonctionnaires des États Membres de l'UA sont invités à contacter le groupe de travail COVID-19 de l'AUDA-NEPAD en utilisant cette adresse électronique : **COVID19@nepad.org**.



Agence de développement de l'Union
africaine - NEPAD
230 15th Road, Randjespark, Midrand -
Afrique du Sud
+27 11 256 3600
www.nepad.org